

et que Jean Tisserand exerçait auprès de la reine les deux premières fonctions.

Ce fait n'est point exact ; nous n'avons trouvé leurs noms mentionnés ni dans le Cérémonial français, ni dans l'histoire ecclésiastique de la chapelle des rois de France, avec les titres de prédicateurs ou de confesseurs. Le roi et la reine sans doute voulurent les entendre ; ils recevaient habituellement leurs avis ; peut être aussi dans quelques circonstances, et, par dévotion, usèrent-ils de leur ministère au tribunal de la pénitence ; mais on sait que Jean de Rely était le confesseur ordinaire du monarque. Quant au mot d'*Orateur*, employé dans les lettres de fondation que nous avons entre les mains, ce n'est qu'une formule de chancellerie. Quoiqu'il en soit, la haute confiance de Charles en notre bon Frère Bourgeois n'est pas suspecte ; il lui en donna une preuve éclatante dans une circonstance solennelle où son cœur ne pouvait se trahir. Un fils lui étoit né, son espoir et celui de la nation. « Or  
« quoiqu'il y eut beaucoup de cardinaux et d'évêques pré-  
« sents, sa Majesté souhaite que le Dauphin reçut le bap-  
« tême par le ministère d'un saint religieux de l'étroite Obser-  
« vance, appelé Frère Jean Bourgeois, dont la piété étoit  
« très révérée et très reconnue. Le saint homme du Plessis-  
« les-Tours (c'est ainsi qu'on nommait St-François de Paule) y  
« assistoit et le roi s'appuyoit sur lui durant la cérémonie. (1) »  
Depuis ce jour, dit un auteur cordelier (2) le roi ne cessa de regarder F. Bourgeois comme un père. Sa vénération lui dicta les plus touchantes expressions dans la lettre qu'il écrivit à la Cour des Comptes pour l'érection du couvent de Lyon. Il y déclare que F. Bourgeois a baptisé le Dauphin, qu'il en a lui-même reçu beaucoup de consolations spirituelles tant par ses discours que par ses prières.

(1) *Hist. eccl. de la chapelle des rois de France*, par l'abbé Archon, Paris, 1711. *Hist. de la chap. de Charles VIII.*

(2) *Mémoires manuscrits.*